

Elaborer un plan d'interprétation

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.2 - Les grandes lignes du plan d'interprétation

mise à jour: 31/01/1989

Un *plan d'interprétation* est un document qui répond aux principales interrogations que se posent les responsables de l'*aménagement et les gestionnaires de site* par rapport à l'*interprétation* dans un site donné.

Ces questions portent sur les messages à transmettre aux visiteurs, leurs attentes, les conditions, les endroits, les moments propices et les approches les plus adéquates pour livrer ces messages, ainsi que les ressources requises et le plan d'action qui permettent la réalisation de l'ensemble.

Le P.I est directement lié à la gestion de chaque site et s'adresse à tout le personnel touché directement ou non par les programmes d'interprétation, qu'il soit rattaché à la planification, à l'organisation, à l'exécution ou au contrôle.

Il constitue alors un outil supplémentaire pour les gestionnaires du site ; en effet, il correspond à une étape d'organisation envisagée sur plusieurs années.

Le P.I va donc orienter toute l'offre d'interprétation sur un site donné, en répondant à toutes les questions énoncées précédemment, il agit comme un outil de planification à court, moyen ou long terme, en établissant les balises de l'interprétation du site. Il permet de préparer des programmes planifiés respectant une démarche éducative définie à l'avance et la réalité du site. Il se veut ainsi le cadre de référence pour le développement de l'interprétation sur le site. Son organisation, qui se veut logique et rationnelle, permet d'optimiser le budget destiné annuellement à ce secteur d'activité, de le préparer en toute connaissance de cause et d'envisager des programmes de réalisation spécifiques.

Il prend place dans le plan de gestion du site au chapitre de la gestion des services de base. La complexité de la planification dans ce secteur, de son incidence sur l'accueil et l'information, la signalisation, la protection, l'aménagement, etc ... fait du P.I une partie essentielle du plan de gestion.

Il est développé en profondeur, de façon "ad hoc" et doit se rattacher au plan global qu'est le plan de gestion.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB